



ENSP

ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE DE PATISSERIE
YSSINGEAUX - FRANCE

C.A.P. Pâtisserie

Ecole Nationale Supérieure de Pâtisserie Session Février 2019

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

M. Mme. Mlle.

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénoms :

Nationalité :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Numéro de sécurité sociale :

N° carte d'identité / passeport :

Situation professionnelle :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. Domicile :

Tél. Portable :

Adresse Email :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom - Prénom :

Téléphones :

Email :

Adresse :

Lien de parenté :

Collez votre
photo ici

Merci de renvoyer
ce formulaire à :

E.N.S.P.
125 Allée du Château
de Montbarnier
43 200 Yssingaux France

OU

Par Fax : 04 71 65 79 67

OU

Par Email : contact@
ensp-adf.com

Pour tous renseignements
04 71 65 79 69 - 61 - 62 - 68

PARCOURS ACADEMIQUE

| Ecoles - Universités | Diplômes | Dates |
|----------------------|----------|-------|
| | | |
| | | |
| | | |

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

| Entreprises | Secteurs | Lieux | Postes | Dates |
|-------------|----------|-------|--------|-------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

MODE DE FINANCEMENT

- Financement personnel Conseil Régional
 Pôle Emploi
 FONGECIF Autre organisme :

COÛT DE LA FORMATION

Ce tarif comprend :

- Les coûts pédagogiques
- Les cours et documentation technique
- Le matériel : mallette pâtissière professionnelle indispensable pour les cours de pratique
- Les équipements nécessaires aux réalisations
- Deux vestes professionnelles, des toques et des tabliers jetables

Ce tarif ne comprend pas :

- Les frais de dossier (100€) non remboursables
- L'hébergement
- Les repas
- Les déplacements et dépenses personnelles
- Les frais occasionnés par le stage en entreprise (transport, frais de bouche, etc.)

CONDITIONS / PAIEMENT

Je suis titulaire d'un diplôme niveau V (hors brevet des collèges) minimum délivré par le Ministère Français de l'Education Nationale ou de l'Agriculture ou Maritime, ou titulaire d'un DAEU : **Durée de la formation 1 034 heures**

- Je m'acquitte des frais de formation d'un montant de 12 400€ NET**

Si le candidat est admis à la session de février 2019, celui-ci doit faire parvenir à l'ENSP au plus tard le 11 décembre 2018 un acompte de 1 300 €. La formation devra être réglée à hauteur de 30% au plus tard le jour de la rentrée. Concernant le règlement du solde, une solution de paiement adaptée peut être envisagée à titre exceptionnel.

Renseignez-vous sur les modalités de paiement décrites dans les conditions générales de vente.

Seuls les paiements par chèque ou virement bancaire sont acceptés. Les coordonnées bancaires de l'ENSP sont :

BANQUE : BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS
ETABLISSEMENT : 10207
GUICHET : 00090
N° DE COMPTE : 21215327634
CLE RIP : 26
IBAN : FR76 1020 7000 9021 2153 2763 426
ADRESSE : SWIFT : CCBPFRPPMTG

CONDITIONS DE VENTE

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente, ci-jointes, concernant mon inscription à la formation au CAP Pâtisserie de l'ENSP et en avoir accepté les termes. Je déclare sur l'honneur que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et que les documents justificatifs joints sont authentiques. Je suis conscient que toute information incomplète ou inexacte peut porter préjudice à mon inscription. Dans le cas de mon admission au CAP Pâtisserie de l'ENSP, je m'engage à me soumettre au règlement intérieur de l'école.

Date :

Signature

(précédée du nom et de la mention «lu et approuvé»)